



Le Centre Français sur les Etats-Unis (CFE)

Les Etats-Unis et la Sécurité Pétrolière mondiale

Politique pétrolière américaine et production d'un bien collectif global

Document de travail du CFE

A paraître dans *Ramses 2005*

Pierre Noël

Juillet 2004

www.cfe-ifri.org

Les Etats-Unis et la sécurité pétrolière mondiale

Pierre Noël*

INTRODUCTION ET RESUME

L'objet de cet article est d'éclairer le rôle que jouent les Etats-Unis dans le fonctionnement du système pétrolier mondial ; plus précisément, d'étudier la politique de sécurité pétrolière américaine en tant que politique mondiale. La dimension internationale de la politique pétrolière des Etats-Unis n'échappe à personne, mais la nature de cette politique, ses principes, objectifs et instruments, et surtout ses implications pour les autres pays, sont paradoxalement peu étudiés et donc mal connus. En conséquence les représentations qui structurent le débat public sur la sécurité énergétique en général, et celle des Etats-Unis en particulier, sont souvent erronées – y compris dans le débat américain.

La vision la plus répandue pourrait s'exprimer ainsi : les Etats-Unis sont acculés, en raison d'une dépendance pétrolière croissante, à « sécuriser » leurs approvisionnements auprès d'un certain nombre de producteurs – l'Arabie Saoudite, la Caspienne, la Russie, l'Afrique de l'Ouest, demain peut-être l'Irak. La capacité des Etats-Unis à assurer leur sécurité pétrolière repose largement sur leur suprématie militaire. Enfin, cette politique de sécurisation est préjudiciable, directement ou indirectement, aux autres grands pays consommateurs à commencer par les pays européens, dont elle limite « l'accès » à certaines sources d'approvisionnement. Ces trois affirmations sont fausses.

Le principal risque pétrolier auquel font face les Etats-Unis est celui d'une rupture dans l'offre pétrolière mondiale se traduisant par une forte hausse du prix aux conséquences macroéconomiques potentiellement très graves. L'acuité de ce risque n'est pas liée au taux de dépendance, ni à la provenance géographique du pétrole importé. L'économie américaine n'y est pas plus exposée que les autres grandes économies. En revanche, les Etats-Unis mettent en œuvre des politiques de prévention et d'assurance dont ils assument l'essentiel des coûts et dont les bénéfices sont largement partagés par tous les consommateurs mondiaux. Loin d'être prédatrice, la politique américaine de sécurité pétrolière consiste à investir massivement dans la production d'un bien public global.

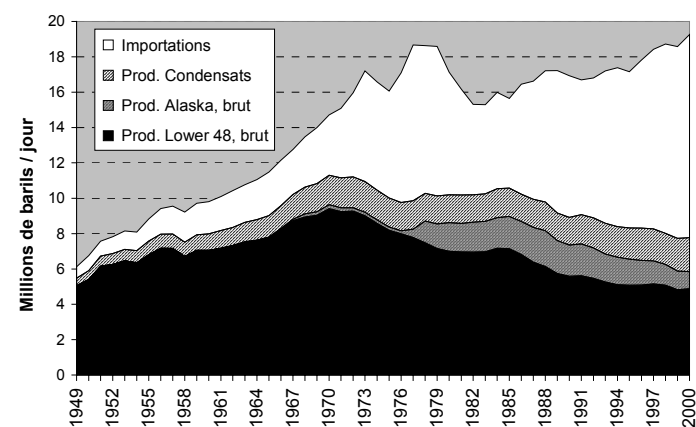
* Chercheur à l'Ifri. Cette recherche a été effectuée dans le cadre du Centre Français sur les Etats-Unis (CFE) à l'Ifri.

Pour le montrer, nous commencerons par définir le problème de la sécurité pétrolière des Etats-Unis en le replaçant dans son contexte mondial. Nous analyserons ensuite les politiques américaines en montrant en quoi elles contribuent à la sécurité pétrolière mondiale et comment elles interagissent avec les politiques d'autres pays. Enfin, nous étudierons le rôle spécifique du facteur militaire dans la politique américaine de sécurité pétrolière.

SECTION 1. SECURITE ENERGETIQUE AMERICAINE ET MARCHÉ PETROLIER MONDIAL

Les importations pétrolières américaines représentaient environ 20% de la consommation intérieure en 1970, contre près de 60% aujourd'hui (Figure 1). Depuis de nombreuses années, beaucoup considèrent aux Etats-Unis que l'approfondissement de la « dépendance pétrolière » est synonyme de risques accrus sur la sécurité énergétique du pays. Le discours politique sans distinction partisane, les analyses journalistiques, de très nombreux rapports et documents officiels, établissent explicitement ou implicitement un lien entre le renforcement de la sécurité énergétique et la réduction des importations pétrolières – au moins de leur contribution relative à l'approvisionnement du marché américain. Est-ce justifié ?

Figure 1. Production pétrolière américaine et importations, 1949-2000



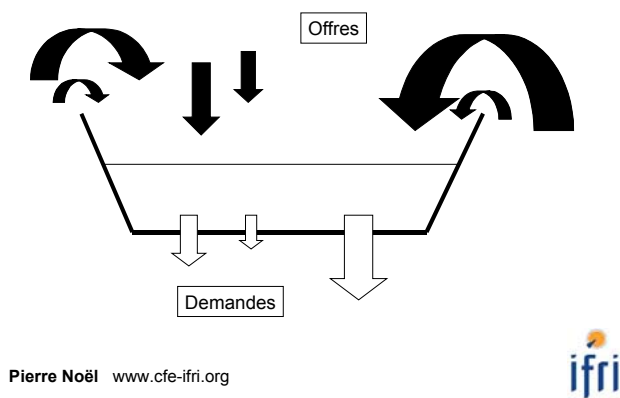
Source: EIA, Annual Energy Review Historical Database

1. Un marché de matière première intégré mondialement

Le pétrole est échangé sur un marché mondial techniquement et économiquement intégré. L'équilibre entre offre et demande est un équilibre *mondial* qui détermine un

prix *mondial* révélé par des marchés « spot » et des marchés à terme¹. Le marché est techniquement unifié car le pétrole – brut comme produits raffinés – se transporte sur longues distances à des coûts relativement faibles, et la plupart des bruts n’ont pas de marchés régionaux strictement captifs. Les opérateurs de marché (les *traders*) peuvent effectuer des « arbitrages » afin de profiter des différences de prix entre les marchés locaux. Ces différences ne peuvent donc se prolonger dans le temps : les prix évoluent de manière identique sur tous les marchés et tendent vers un prix unique – *le prix mondial du pétrole*.

Figure 2. La « grande bassine » pétrolière : le marché est intégré mondialement



Pierre Noël www.cfe-ifri.org

Les tests économétriques montrent que l’intégration du marché pétrolier mondial a fortement progressé au cours des vingt dernières années avec le développement de nouveaux modes de commercialisation, en particulier la multiplication des instruments financiers dérivés (*futures, swaps, options*) qui facilitent les arbitrages dans le temps et dans l’espace. Le marché pétrolier est devenu un marché de matière première comme un autre². L’allocation de l’offre se fait par un processus mondial purement marchand, anonyme, proche de celui que décrivent les manuels de microéconomie.

Pour se représenter le fonctionnement du marché pétrolier mondial, on peut imaginer une *grande bassine*³, qu’alimentent tous les producteurs et dans laquelle puisent tous les consommateurs (Figure 2). Notons que ce sont les acheteurs individuels (*traders, raffineurs*) qui sont en concurrence pour s’approvisionner, non les États ou les économies nationales. Les agents américains sont en concurrence *entre eux* comme avec les agents européens, asiatiques et autres.

¹ Les marchés « spot » révèlent le prix d’équilibre de court terme (notons que les prix des contrats de long terme sont toujours indexés sur le prix spot). Les marchés à terme révèlent le prix que sont prêts à payer les agents pour une livraison dans 3, 6 ou 12 mois (voire davantage).

² Voir Ph. Verleger, “The Evolution of Oil as a Commodity”, in R. Gordon *et al.* (dir.), *Energy: Markets and Regulation*, MIT Press, 1987.

³ C’est Morris Adelman qui, le premier, a utilisé l’image du “one great pool”.

2. Implications pour la sécurité pétrolière américaine

Comprendre le fonctionnement du marché pétrolier mondial est indispensable pour se représenter correctement le problème de la sécurité pétrolière des Etats-Unis. La première implication de ce qui précède est que les Etats-Unis n'ont pas de fournisseurs propres. La structure géographique de l'approvisionnement pétrolier américain n'a pratiquement aucune signification « géopolitique ». Elle est le produit contingent du fonctionnement d'un marché mondial. Les Etats-Unis ne « dépendent » pas moins du pétrole saoudien que l'Europe, qui ne « dépend » pas moins du pétrole vénézuélien que les Etats-Unis : tous les consommateurs dépendent à 100% du marché pétrolier mondial, qu'alimentent tous les producteurs. D'où il découle que la structure de l'offre pétrolière *mondiale* – par opposition à la structure de l'approvisionnement américain – est importante du point de vue de la sécurité pétrolière des Etats-Unis : nous y reviendrons.

Seconde implication : un problème grave chez un producteur qui exporte habituellement vers le marché américain ne se traduit *jamais* par une rupture dans l'approvisionnement pétrolier des Etats-Unis. Le risque d'une crise pétrolière provoquée par la défection d'un ou plusieurs producteurs est bien réel. Mais une crise se manifeste toujours par une *hausse des prix*, ressentie par tous les consommateurs de pétrole dans le monde. La gravité de la crise pétrolière est liée au rapport entre le volume d'offre qui disparaît du marché et la demande mondiale totale⁴. Les mécanismes marchands diffusent instantanément la hausse sur tous les marchés locaux. Ils fonctionnent comme une machine à transformer une rupture physique d'approvisionnement (qui est un phénomène *local*) en une hausse du prix (qui est un phénomène *mondial*). La crise vénézuélienne de 2002-2003⁵ a fourni une illustration exemplaire de ce phénomène : bien que la quasi-totalité des exportations du Venezuela sont habituellement raffinées et consommées aux Etats-Unis, la crise a eu pour conséquence une hausse du prix mondial, les raffineurs américains sous contrat avec la compagnie vénézuélienne se retournant vers les marchés « spot » – de brut et de produits raffinés – pour s'approvisionner.

La troisième implication est que les embargos pétroliers sélectifs ne constituent jamais une menace crédible. Par exemple, il n'est pas possible pour un producteur quelconque de restreindre ou stopper ses exportations vers les Etats-Unis. De manière générale, si un Etat exportateur souhaite « punir » un Etat importateur ou faire pression sur lui, il ne peut le faire que de manière *non sélective*, en provoquant une hausse du prix mondial. L'illustration est ici fournie par le fameux embargo des pays arabes en 1973 qui, contrairement à une légende tenace, n'eut aucun impact spécifique sur les

⁴ Voir U.S. Energy Information Administration, « Rules-of-Thumb for Oil Supply Disruptions » (2002). Accessible sur <www.eia.doe.gov>.

⁵ Pour une brève analyse de cette crise dans son contexte mondial, voir l'article « Pétrole » dans la section Panorama du *Ramses 2004*.

marchés visés – dont le marché américain – mais contribua à la forte hausse du prix mondial.

La quatrième implication est la réciproque de la précédente : il est impossible pour les Etats-Unis comme pour les autres pays importateurs de « sécuriser » leurs approvisionnements par l'établissement de liens privilégiés avec certains exportateurs. On n'échappe pas au marché, qui « médiatise » toutes les relations entre producteurs et consommateurs. Les Etats-Unis n'ont aucun accord bilatéral d'approvisionnement pétrolier et n'en ont jamais eu⁶. Plus généralement, la notion même d'accès au pétrole doit être, sinon abandonnée, du moins clarifiée : c'est au marché mondial que les consommateurs « accèdent » et non à tel ou tel pays exportateur. Et l'accès au marché n'est limité que par la capacité des agents à payer le prix révélé par les marchés spot.

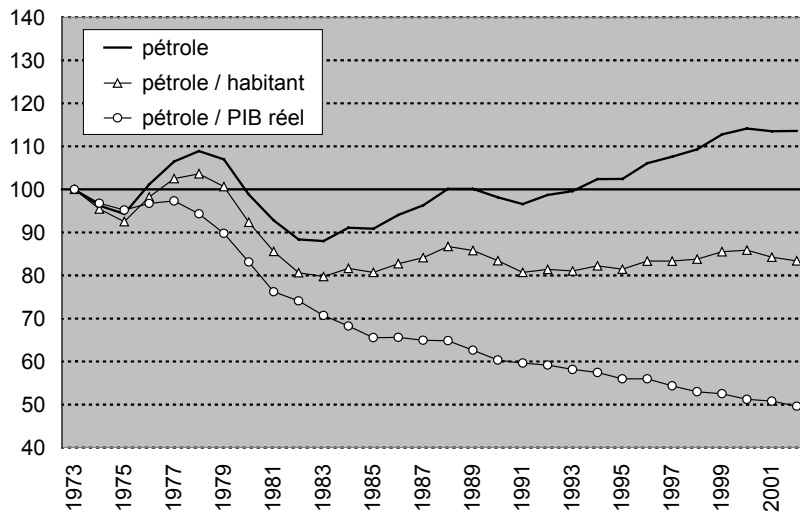
3. Risque macroéconomique et dépendance pétrolière

La sécurité pétrolière n'est pas pour autant un faux problème. Le prix du pétrole reste un enjeu macroéconomique important pour les Etats-Unis. Certes, l'intensité pétrolière de l'économie américaine a fortement baissé : pour produire un dollar de produit intérieur brut (PIB, exprimé en monnaie constante) il faut aujourd'hui deux fois moins de pétrole qu'en 1973 (Figure 3). Cette évolution, qui est due à la fois à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la « dématérialisation » du PIB, explique certainement que la hausse des prix du pétrole en 2003-2004, importante mais progressive, n'ait pas empêché le maintien d'une croissance forte. Elle explique aussi que la « fourchette d'indifférence » des autorités américaines à l'égard des prix du pétrole ne cesse de s'élargir depuis une vingtaine d'années⁷. Toutefois, cette évolution n'isole pas l'économie américaine contre les effets des variations amples et brutales des prix du pétrole.

⁶ A la différence d'autres pays dont la France, qui tenta cette approche dans les années 1960 et 1970. Voir P. Noël, « Indépendance énergétique versus marché mondial : la politique pétrolière internationale au XX^e siècle », *Revue de l'Energie*, n° spécial « 50 ans », septembre 1999, pp. 606-614.

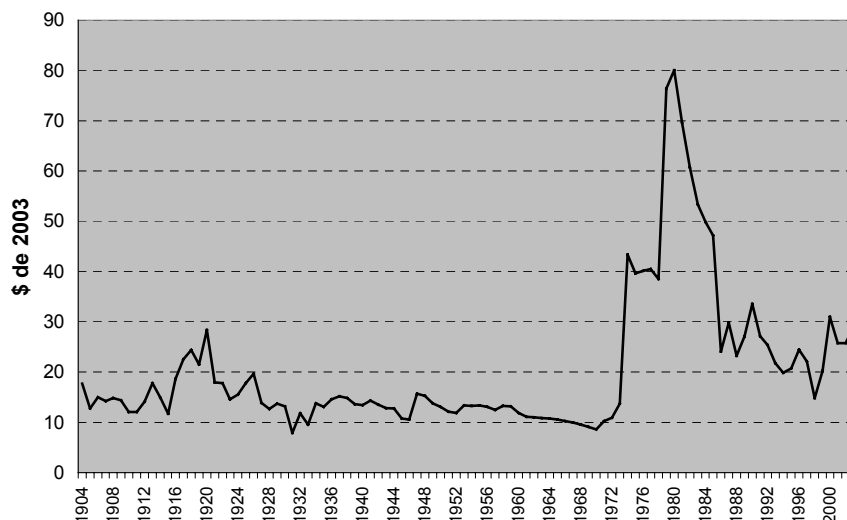
⁷ Ce dont témoigne l'extrême modération des commentaires de l'Administration Bush sur les décisions de l'OPEP en 2003 et 2004.

Figure 3. Demande de pétrole aux Etats-Unis : absolue, par habitant, par unité de PIB réel, 1973–2003 (indice 100 en 1973)



Source : US Department of Energy, Energy Information Administration, Annual Energy Review Historical Database.

Figure 4. Un siècle de prix du pétrole : 1904-2003 (monnaie constante)



Source : BP Statistical Review of World Energy 2004

Le pétrole n'étant pas substituable comme carburant pour les transports – qui représentent 70% de la consommation aux Etats-Unis – et l'étant difficilement dans certains de ses usages industriels, la demande est très peu élastique au prix⁸. Une explosion des prix du pétrole a nécessairement un impact macroéconomique négatif, potentiellement important. Son effet est à la fois récessif – elle agit comme une taxe – et inflationniste, car la hausse se répercute dans les prix des biens et services. Elle complique donc la gestion du cycle économique, en particulier la conduite de la

⁸ L'élasticité de la demande au prix mesure la baisse de la consommation induite par une hausse donnée du prix. La demande pétrolière est, à court terme, peu sensible aux variations de prix, même importantes.

politique monétaire⁹. Les « chocs » pétroliers de 1973-1974, 1979-1980 et 1990-1991 ont tous été suivis d'une récession de l'économie américaine¹⁰. Le pétrole est sans doute le seul bien (à l'exception du dollar) dont les variations de prix ont un impact discernable sur la conjoncture économique américaine et mondiale, la seule matière première qui fait peser un risque sur la sécurité économique des Etats-Unis.

4. La sécurité pétrolière est un bien collectif mondial

L'exposition de l'économie américaine au risque pétrolier augmente-t-elle avec l'approfondissement de la « dépendance » ? Le marché pétrolier étant intégré mondialement, la maîtrise de la dépendance extérieure ne renforcerait pas la sécurité énergétique. La véritable dépendance, celle qui détermine le degré d'exposition au risque macroéconomique, est la dépendance de l'économie américaine à l'égard du pétrole lui-même, plus exactement du marché pétrolier mondial – et non à l'égard du pétrole importé, du pétrole du Moyen-Orient ou encore du pétrole saoudien¹¹. Or s'émanciper du marché pétrolier mondial aurait un coût énorme, sans commune mesure avec le coût de la dépendance elle-même¹². Puisque l'affranchissement du marché mondial est hors d'atteinte, la sécurité pétrolière américaine suppose de garantir le bon fonctionnement et l'intégrité du marché pétrolier, et de disposer d'instruments pour limiter l'impact des crises lorsqu'elles surviennent.

Mais l'intégration du marché pétrolier mondial a une conséquence assez radicale dont il faut prendre la mesure : une politique qui renforce la sécurité pétrolière des Etats-Unis a toute chance de renforcer la sécurité pétrolière de tous les consommateurs où qu'ils soient dans le monde. La sécurité pétrolière américaine se confond avec la sécurité pétrolière mondiale. Pour le dire autrement, la sécurité pétrolière est un *bien collectif mondial*, et même un « bien collectif pur »¹³. Si un Etat « produit » de la sécurité pétrolière par des politiques dont il assume les coûts, il ne peut empêcher les consommateurs de pétrole, partout dans le monde, de jouir des bénéfices de ces politiques. D'autre part, le fait que les consommateurs chinois (par exemple) « consomment » de la sécurité pétrolière produite par les Etats-Unis ne diminue pas la sécurité pétrolière dont jouissent les consommateurs américains, européens, et autres.

⁹ Voir la synthèse parue dans *The Economist*, “The crude art of policymaking”, 10 juin 2004.

¹⁰ Voir US Energy Information Administration, “Energy Price Impacts on the US Economy”, avril 2001.

¹¹ Voir U.S. General Accounting Office, *Energy Security: Evaluating U.S. Vulnerability to Oil Supply Disruptions and Options for Mitigating Their Effects*, Washington : GAO, 1996.

¹² Voir I. Parry et J. Darmstadter, “The Cost of U.S. Oil Dependency”, Washington : Resources for the Future, Discussion Paper 03-59, 2003. <<http://www.rff.org>>

¹³ Pour une définition très claire des biens collectifs, voir F. Levêque, *Economie de la réglementation*, La Découverte, 1998.

Le problème que posent les biens collectifs mondiaux est que chaque Etat a intérêt à attendre que d'autres le produisent pour pouvoir en profiter gratuitement – comportement dit du « passager clandestin ». Mais il se peut qu'un Etat ait tellement intérêt à la production du bien – il lui attribue une telle valeur – qu'il est prêt à le produire même si les autres doivent en profiter gratuitement. Dans une large mesure, telle est la situation en matière de sécurité pétrolière mondiale. Les Etats-Unis mettent en œuvre une politique de sécurité pétrolière dont ils assument l'essentiel des coûts, mais dont les autres consommateurs bénéficient gratuitement ou presque. La suite de cet essai est consacrée à l'étude de cette politique.

SECTION 2. LA POLITIQUE PETROLIERE DES ETATS-UNIS : UNE POLITIQUE MONDIALE DE MARCHE

1. La dépendance acceptée et assumée

Dans le sillage du premier choc pétrolier, les Etats-Unis ont tenté une politique « d'indépendance énergétique » basée sur des investissements publics massifs, notamment dans les carburants alternatifs. Cette tentative marquait une rupture avec les orientations traditionnelles de la politique pétrolière américaine, consistant davantage à influencer sur les structures du système pétrolier mondial qu'à s'affranchir de celui-ci. Dès l'entre-deux-guerres, les Etats-Unis ont mis leur puissance politique au service de la construction et de la consolidation d'un système pétrolier transnational, reposant sur la concurrence entre les compagnies pétrolières privées. Cet effort a induit des rapports souvent conflictuels avec la France et la Grande Bretagne qui pensaient leur sécurité énergétique en termes beaucoup plus exclusifs et dont les politiques pétrolières reposaient sur des « chasses gardées » que les Américains se sont employés à remettre en cause. Il a aussi induit des rapports compliqués avec les grandes compagnies pétrolières américaines qui, une fois qu'elles furent entrées au Moyen-Orient aux côtés des compagnies européennes, résistèrent à l'*impetus* concurrentiel de la politique de Washington. Enfin, celle-ci dut composer avec les intérêts de la petite industrie pétrolière américaine pour qui le développement rapide des réserves du Moyen-Orient et d'Amérique Latine signifiait la concurrence du pétrole importé et la baisse des prix.

La « révolution » pétrolière conduite par les pays de l'OPEP en 1971-1973 engendra aux Etats-Unis l'impression que l'approche américaine traditionnelle, entrée en crise dans les années 1960, était définitivement caduque. Le système pétrolier international ne serait plus jamais fiable et la sécurité pétrolière passait désormais par

l'indépendance énergétique. Les politiques des années 1970 sont le produit de ce contexte et de cette analyse. En dépit d'un investissement politique et budgétaire considérable, ces politiques – dont le *Project Independence* de Nixon est le symbole – se soldèrent par un échec. La consommation et les importations progressèrent fortement pendant toute la décennie 1970, stimulées par les contrôles des prix ; les grandes initiatives technologiques, dont le fameux projet *Synfuel*, ne débouchèrent jamais sur des alternatives crédibles aux carburants pétroliers. A la fin de la présidence Carter la nécessité d'une libéralisation de la politique pétrolière américaine s'imposait à tous. L'administration Reagan devait en faire une priorité immédiate.

Le premier *Executive Order* signé par Reagan, en janvier 1981, déréglementait entièrement le marché pétrolier intérieur. L'idée directrice n'était plus la quête de l'indépendance énergétique mais la minimisation du coût d'approvisionnement. L'évolution de la « dépendance » pétrolière serait déterminée par le libre fonctionnement du marché, c'est-à-dire par la libre concurrence entre pétrole « domestique » et pétrole importé. Cette acceptation de la dépendance s'accompagnait d'un retour aux principes traditionnels de la politique pétrolière internationale américaine, c'est-à-dire la promotion active d'un système pétrolier fondé des marchés concurrentiels. Mais le « tournant Reagan » consista aussi à mettre en œuvre des politiques ambitieuses de sécurisation du marché pétrolier mondial. Cette politique définie au début des années 1980 a été appliquée avec une grande continuité depuis ; le reste de cet article est destiné à en préciser les objectifs, les instruments, et la signification pour les autres pays.

2. Construction et extension du marché

La politique de construction et d'extension du marché vise à stimuler le développement pétrolier mondial, en particulier hors du Moyen-Orient. L'objectif est de créer les conditions d'une offre pétrolière à la fois abondante et diversifiée géographiquement.

a. La promotion du développement pétrolier mondial

Nous plaçons dans la catégorie « construction et extension du marché » les initiatives destinées à promouvoir l'exploration et le développement des ressources pétrolières de la planète¹⁴. Cette promotion passe essentiellement par la création et l'extension de cadres juridiques et institutionnels favorisant les investissements

¹⁴ On trouve un bon résumé de la politique de construction et d'extension du marché, par un de ses principaux responsables, dans A. Larson, "Geopolitics of Oil and Natural Gas", *Economic Perspectives*, May 2004, p. 10-13 ; voir également le chapitre 8 du rapport de la commission présidée par R. Cheney, *National Energy Policy*, Washington : Government Printing Office, mai 2001.

énergétiques, en particulier en exploration et production, et par la libéralisation du commerce énergétique mondial. Elle cherche aussi, dans certains cas spécifiques (la Caspienne est un exemple typique), à favoriser la construction de grandes infrastructures de transport. Enfin, depuis quelques années, les Etats-Unis attachent une importance croissante à l'amélioration de la « gouvernance » dans les pays où les flux d'investissements et de revenus pétroliers augmentent rapidement – en particulier en Afrique de l'ouest.

Dans le contexte du début des années 1980, l'ambition de cette politique était de restaurer le marché international des droits d'exploration et production, après les bouleversements politiques et juridiques des années 1970 qui avaient contribué à restreindre fortement le champ d'opération de l'industrie pétrolière internationale privée¹⁵. De fait, la période 1985-2000 a été marquée par une extension géographique considérable du marché des contrats d'exploration et production. Dans les années 1990, la conjonction d'une administration Clinton très motivée par la politique économique internationale et d'une conjoncture internationale très favorable, a permis un exercice efficace de la fonction de d'extension du marché. Les efforts se sont concentrés sur l'ex-URSS (y compris bien sûr la Caspienne), où un réseau dense de traités bilatéraux sur les investissements a été constitué par les Etats-Unis, dont l'objet principal, sinon unique, était de faciliter l'accès des compagnies pétrolières aux ressources de la région. Le traité sur la Charte de l'énergie – que les Etats-Unis n'ont pas signé, bien qu'ils aient joué un rôle clé dans sa négociation – a étendu les normes libérales d'inspiration américaine à un cadre plurilatéral impliquant cinquante Etats. Le cas de la Russie est atypique. En privatisant son industrie pétrolière au milieu des années 1990, la Russie a fait aux consommateurs de pétrole partout dans le monde, donc aux Etats-Unis en particulier, un cadeau inestimable. Depuis, la production a augmenté de 0,6 Mb/j chaque année. Le choix fut sans doute guidé par la nécessité de réformer profondément l'industrie pétrolière russe et doit certainement très peu à la politique de Washington. L'administration Clinton s'est, par ailleurs, fortement investie dans la politique pétrolière régionale en Caspienne. Son principal objectif, concrétisé en 2002, fut de promouvoir la construction d'un pipeline vers la Méditerranée, *via* la Géorgie et la Turquie, comme alternative à la fois aux voies russe et iranienne¹⁶. La diplomatie économique américaine a également remporté, au cours de la décennie 1990, d'importants succès directs et indirects en Amérique Latine en matière de réformes institutionnelles, fiscales et juridiques favorisant les investissements étrangers et le développement pétrolier de la région.

¹⁵ Sur la politique américaine de « reconstruction » du marché international des droits d'exploration et production, voir P. Noël, *Le droit international et le marché des permis pétroliers, 1970-2000*, IEPE, 2002. <www.upmf-grenoble.fr/iepe>

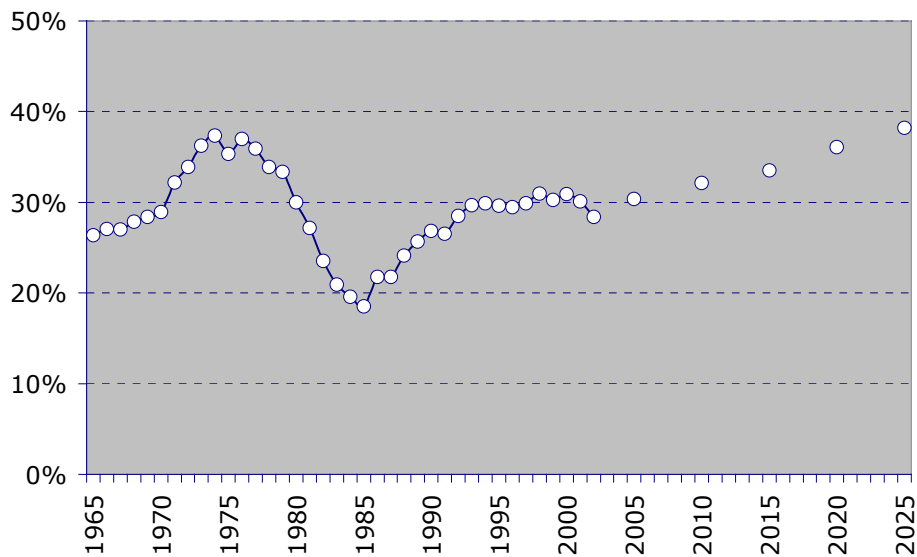
¹⁶ Sur ce point, voir A. Jafalian, « L'oléoduc Bakou-Ceyhan : paradoxes et cohérence de la stratégie américaine des pipelines », *Politique Etrangère*, printemps 2004, p. 151-163.

b. Diversification de l'offre et « containment » du Moyen-Orient

Les Etats-Unis, comme les autres consommateurs de pétrole, ont aussi un intérêt très fort à la diversité de l'offre pétrolière mondiale. Or les producteurs du Golfe Persique disposent d'un avantage comparatif très important lié au coût de développement relativement bas dont ils jouissent. Promouvoir la diversité de l'offre pétrolière mondiale revient donc à stimuler les investissements d'exploration et développement hors du Moyen-Orient. Depuis le début des années 1970, ces mêmes producteurs limitent très fortement le développement de leurs capacités de production pour soutenir un prix mondial largement supérieur au prix concurrentiel. Cette politique est, en elle-même, un puissant facteur de diversification de l'offre. Il s'agit pour les Etats-Unis de maximiser l'ampleur de ce mouvement spontané, de faire en sorte que les pays du Moyen-Orient payent le plus cher possible, en termes de parts de marché à long terme, la défense d'un niveau de prix élevé. Pour cela, la politique américaine vise à étendre le marché des droits d'exploration et production (cf. *supra*), à le rendre aussi concurrentiel que possible, afin que les capitaux et la technologie que détiennent les compagnies multinationales atteignent la part la plus large possible des ressources pétrolières hors du Moyen-Orient. On avance souvent l'idée selon laquelle les Etats-Unis mettent en œuvre une politique « d'accès au pétrole du Moyen-Orient ». La réalité est qu'ils cherchent à *limiter* la domination naturelle du Golfe Persique sur le marché pétrolier mondial. Si l'on tient à conserver le terme d'accès – qui ne rend pas compte du caractère mondial et intégré du marché pétrolier – l'objectif stratégique américain concerne plutôt *l'accès au pétrole hors du Moyen-Orient*.

Au cours des trente dernières années, cette politique de « *containment* » du Golfe Persique a connu un très grand succès. Globalement, les consommateurs de pétrole ont réussi à obtenir *à la fois* une limitation de la part de marché du Moyen-Orient *et* des prix relativement bas. La diversité de l'offre pétrolière mondiale s'est considérablement renforcée. Entre 1965 et 2000, les pays de l'OCDE ont produit collectivement autant de pétrole que le Moyen-Orient. Depuis plus de dix ans, le Golfe représente environ 30% de l'offre pétrolière mondiale, et cette part est stable. Ce succès peut-il se prolonger dans les années et décennies à venir ? Les principales projections modélisées du marché pétrolier font apparaître un mouvement de relative concentration de l'offre sur le Golfe Persique après 2010 (Figure 5). La perspective de cette montée en puissance du Golfe souligne l'importance de la politique d'extension du marché pour l'avenir de la sécurité énergétique mondiale. La capacité de régions comme l'Amérique latine, la Russie, la Caspienne ou l'Afrique de l'ouest à réaliser leur potentiel pétrolier sera un déterminant important du maintien d'un haut niveau de diversité géographique de l'offre pétrolière mondiale.

Figure 5. Le Golfe Persique dans l'offre pétrolière mondiale, 1965-2025



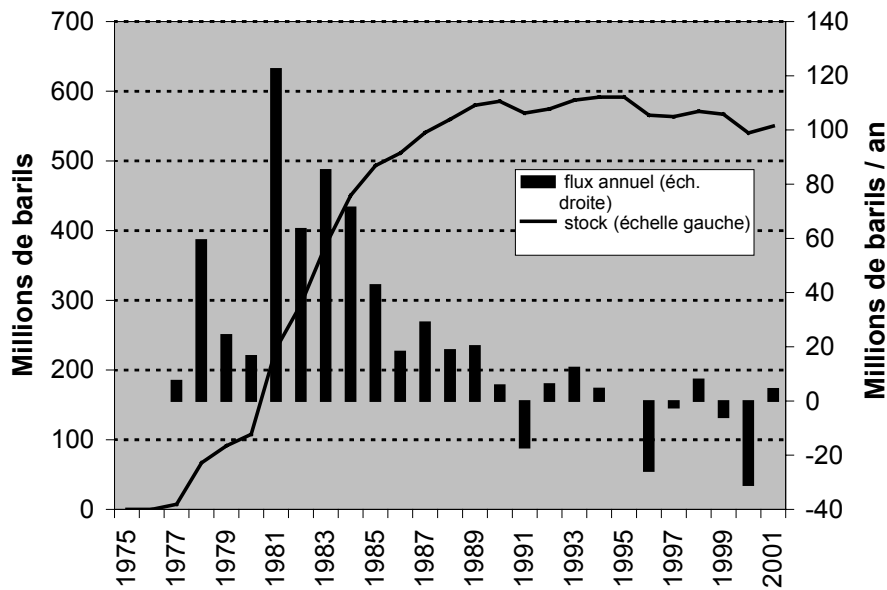
Sources: histoire: BP, Statistical Review, 2003; projection: DOE/EIA, IEO

La fonction de construction et d'extension du marché, premier pilier de la politique pétrolière internationale des Etats-Unis, s'exerce à l'échelle mondiale. Ses objectifs sont la stimulation du développement pétrolier mondial, la diversification géographique de l'offre et l'affaiblissement du cartel de l'OPEP. Soulignons l'absence totale de dimension militaire dans cette politique d'extension du marché pétrolier mondial. L'idée que les Etats-Unis ont une politique de « contrôle » des ressources mondiales appuyée sur leur suprématie militaire ne correspond à rien dans la réalité.

3. Sécurisation du marché pétrolier : la *Strategic Petroleum Reserve*

La libéralisation du marché intérieur et l'acceptation d'une dépendance croissante se sont accompagnées, à partir du début des années 1980, de la mise en place d'un important dispositif public de sécurisation du marché. Cette *fonction de sécurisation* constitue le second pilier de la politique pétrolière américaine mise en place sous l'administration Reagan et poursuivie depuis avec une grande continuité. Elle est assurée par le développement et l'entretien d'un stock stratégique de pétrole brut détenu et opéré par le gouvernement fédéral (la *Strategic Petroleum Reserve*, SPR). Elle passe aussi par la capacité à sécuriser les voies de transit maritimes et à « sanctuariser » le Golfe Persique, plus précisément l'Arabie Saoudite – c'est ici que la dimension militaire, à laquelle nous consacrons la dernière partie de cet article, trouve sa place dans la politique pétrolière internationale des Etats-Unis. On se concentrera ici sur la réserve pétrolière stratégique.

Figure 6. La Strategic Petroleum Reserve : flux et stock, 1975-2001



Source : US Department of Energy, Energy Information Administration

a. Une assurance contre les chocs pétrolier

Le seul moyen de limiter les conséquences d'une perturbation grave de l'offre pétrolière mondiale est de pouvoir injecter rapidement sur le marché des volumes supplémentaires. Telle est la fonction des stocks stratégiques, dont la construction et l'entretien s'apparentent à la souscription d'une assurance contre les chocs pétroliers¹⁷. La *Strategic Petroleum Reserve* (SPR) fut créée à la fin de 1975 mais resta « virtuelle » pendant cinq ans, en raison de dysfonctionnements administratifs et surtout d'un manque de volonté politique. L'administration Reagan allait faire de la SPR une priorité de sa politique pétrolière, complémentaire de la libéralisation du marché intérieur et de l'acceptation d'une dépendance croissante. A la fin du premier mandat de R. Reagan le volume stocké était de 450 Mb, et 560 Mb fin 1988. 80% du pétrole stocké dans la SPR l'a été sous Reagan, dont plus de 60% entre 1981 et 1984 (Figure 6). En 2002, l'administration Bush a décidé de reprendre la politique de remplissage en vue d'atteindre progressivement 700 Mb.

Le volume du stock stratégique est important, mais les capacités d'appel le sont peut-être davantage encore. La plupart des crises pétrolières étant de courte durée, il importe d'être en mesure de libérer rapidement des volumes importants. Les capacités d'appel à la SPR ont été nettement renforcées au cours des années 1990, et le débit maximal est aujourd'hui de 4 Mb/j – soit pratiquement 50% de la production saoudienne, deux fois celle du Koweït ou du Nigeria. Ce niveau de 4 Mb/j peut être tenu

¹⁷ Voir D. Bohi et M. Toman, *The Economics of Energy Security*, Kluwer Academic Publishers, 1994.

pendant 90 jours, avant de décliner progressivement – il est encore de 1,8 Mb/j après 150 jours. A elle seule, la SPR est un instrument de taille mondiale : même si les autres gouvernements ne faisaient rien, les Etats-Unis ont la capacité de peser sur les conditions de l'offre pétrolière en situation de crise, donc d'atténuer les conséquences macroéconomiques, *pour eux comme pour les autres pays*, d'une rupture dans l'approvisionnement mondial.

b. La doctrine d'utilisation : les limites de la discrétion

La doctrine d'utilisation de la SPR – et notamment la référence à une « rupture majeure des approvisionnements », qui laisse à l'exécutif une entière discrétion – est très critiquée par les économistes. De nombreux auteurs ont souligné que la volonté, constamment réaffirmée, d'éviter toute référence au prix du pétrole dans la décision d'utilisation – pour bien différencier la SPR d'un instrument de régulation des cours¹⁸ – conduit à une impasse, puisqu'une crise pétrolière se manifeste toujours, et exclusivement, par une hausse du prix. En l'absence de toute référence objective, la décision d'utiliser la SPR est difficile à prendre. Lors de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, le gouvernement américain avait préféré réserver la SPR au cas où la crise s'aggraverait avec le déclenchement des opérations militaires. Lors de la crise vénézuélienne de décembre 2002 et début 2003, la SPR fut réservée dans la perspective du déclenchement de la guerre en Irak. Dans les deux cas, le défaut de recours à la SPR a eu des conséquences macroéconomiques importantes¹⁹. Il existe des propositions visant à réduire le caractère discrétionnaire de l'utilisation de la SPR – par exemple en vendant des « options » sur le pétrole stocké, voire en privatisant complètement la réserve – mais ces propositions n'ont jamais inspiré de projets officiels de réforme.

Une manière d'expliquer le défaut d'utilisation de la SPR lors des crises pétrolières récentes consiste à considérer qu'elle est, de fait, réservée pour le cas où une crise majeure surviendrait en Arabie Saoudite. Ce pays jouant généralement le rôle de « producteur en dernier recours », une crise grave en Arabie Saoudite même laisserait le marché sans autre recours que les stocks stratégiques. La SPR serait alors conçue par le gouvernement américain comme le *substitut en dernier recours au producteur en dernier recours*. Il n'existe pas de déclaration ou document officiel confirmant cette hypothèse.

c. L'internationalisation du stockage stratégique

La Strategic Petroleum Reserve américaine est insérée dans le système multilatéral de gestion des crises pétrolières mis en place au sein de l'Agence

¹⁸ Voir par exemple le rapport de la commission Cheney : « the SPR is designed for addressing an imminent or actual disruption in oil supplies, and not for managing prices. » *National Energy Policy*, *op. cit.*, p. 8-17.

¹⁹ Voir Ph. Verleger, « Measuring the Economic Impact of an Oil Release from the SPR to Compensate for the Loss of Venezuelan Oil Production », 2003 (manuscrit transmis à l'auteur).

Internationale de l'Energie (AIE). L'AIE, qui est une agence de l'OCDE établie en 1974 pour permettre aux pays membres de coordonner leurs politiques énergétiques, exige de ses membres qu'ils maintiennent des stocks équivalents à 90 jours d'importations nettes. La SPR américaine est donc une composante du système international de stockage stratégique. Elle n'est pas seulement la plus importante, et de loin, au plan quantitatif²⁰. Le rôle des Etats-Unis dans la réponse à une crise pétrolière mondiale serait tout à fait central. Dans la plupart des Etats membres de l'AIE, les stocks sont détenus par les acteurs du marché pétrolier eux-mêmes, et sont mobilisables par des procédures administratives. Ces procédures sont longues et leur articulation avec le fonctionnement du marché est incertain. Le fonctionnement du système de l'AIE lui-même est assez lourd ; l'efficacité de la prise de décision et des mécanismes administratifs de relais vers les Etats membres sont eux aussi incertains. Seule la SPR fonctionne comme un véritable « producteur artificiel », disposant de la taille critique nécessaire pour peser sur le marché mondial et dont la « mise en production » obéit à un circuit de décision rapide et court.

Actuellement, certains consommateurs importants, non membres de l'AIE, ne disposent pas de stock stratégique. C'est le cas en particulier de la Chine, mais aussi de Taïwan, de la Corée du Sud et des grandes économies émergentes en général. Il y a là un enjeu important pour l'internationalisation de l'effort de sécurisation du marché pétrolier mondial. Notons que les Etats-Unis ont proposé, à la fin des années 1990, de louer à des pays tiers les capacités non utilisées de la SPR – solution économiquement intéressante mais qui pose certainement des problèmes politiques, en particulier de souveraineté.

SECTION 3. LA DIMENSION MILITAIRE DE LA SECURITE PETROLIERE MONDIALE

Le maintien de la Strategic Petroleum Reserve n'est qu'une des deux composantes de la politique américaine de sécurisation du marché pétrolier mondial. Celle-ci a également une dimension militaire qui recouvre essentiellement deux actions : la sécurisation des routes maritimes d'une part, la sécurisation de l'Arabie Saoudite, d'autre part²¹.

²⁰ La SPR représente un tiers des volumes mobilisables pendant les trente premiers jours, la moitié entre j+30 et j+60, les deux tiers entre j+60 et j+90.

²¹ L'auteur remercie E. de Durand pour sa contribution à la recherche qui sous-tend cette partie.

1. La sécurisation des flux pétroliers mondiaux

Environ 43 millions de barils de pétrole font chaque jour l'objet d'échanges internationaux, soit 55% de la consommation mondiale. L'essentiel du commerce pétrolier international a lieu par voie maritime. Comme nous l'avons expliqué plus haut, le marché pétrolier est intégré mondialement. La rupture, partielle ou totale, du lien physique entre un producteur et un consommateur est instantanément transformée en une hausse du prix mondial touchant tous les consommateurs. La sécurité énergétique des Etats-Unis dépend donc autant de la sécurité du transit pétrolier entre le Moyen-Orient et l'Asie, ou entre la Russie et l'Europe, que de la sécurité des flux entre le Venezuela, l'Afrique de l'Ouest ou le Canada, et le territoire américain. C'est bien la sécurité des flux pétroliers mondiaux qui est un intérêt stratégique américain – et pas seulement parce que l'Amérique s'intéresse à la sécurité de ses alliés, mais bien parce que les conditions de l'approvisionnement américain sont déterminées sur un marché mondial.

Il n'existe pas vraiment de menace sur la sécurité du trafic maritime en haute mer. En revanche, la sécurité des détroits et de certaines zones côtières est un enjeu pour l'intégrité des flux pétroliers mondiaux, qui suscite un intérêt croissant de la part des Etats-Unis. Environ 35 millions de barils de pétrole transitent chaque jour (soit 175 millions de tonnes par an) par un nombre limité de détroits qui revêtent un caractère stratégique pour la stabilité du marché pétrolier, donc de l'économie mondiale. L'importance de chacun dépend du volume de pétrole qui y transite, de la présence d'alternatives en cas d'indisponibilité, et du coût de ces alternatives en termes d'allongement des routes maritimes, donc de mobilisation de capacités de transport supplémentaires. Les points de passage significatifs du point de vue du commerce pétrolier sont²² : le détroit d'Ormuz, le détroit de Malacca, le Bab el Mandeb, les détroits turcs, et enfin le canal de Suez. Ormuz et Malacca se détachent dans cette liste et méritent un traitement à part.

13 millions de barils transitent quotidiennement par Ormuz, ce qui en fait le principal « goulot d'étranglement » dans les flux pétroliers mondiaux. Les cargos passant par Ormuz transportent le pétrole des pays du Golfe à destination des marchés asiatiques (Japon, Corée, Taiwan, Chine), d'Europe occidentale et des Etats-Unis. Ormuz n'est pas la seule voie d'évacuation du pétrole de la région. Il existe également quatre pipelines vers la Mer Rouge et la Méditerranée. Petroline, le plus important, traverse l'Arabie Saoudite d'ouest en est et débouche sur la Mer Rouge à Yambu ; sa capacité atteint 5 Mb/j. L'Irak dispose d'une voie d'exportation vers le nord, jusqu'au port turc de Ceyhan – le fameux pipeline ciblé par les saboteurs depuis le début de l'occupation américaine en Irak. Il existe dans ce réseau d'évacuation terrestre

²² Sur les détroits comme enjeu de sécurité énergétique, voir : U.S. Energy Information Administration, "World Oil Transit Chokepoints", Novembre 2002. <<http://www.eia.doe.gov/cabs/choke.html>>

d'importantes capacités inutilisées, mais une indisponibilité totale d'Ormuz au trafic pétrolier ne pourrait être entièrement compensée, il s'en faut de beaucoup.

La sécurité du trafic pétrolier dans le Golfe Arabo-Persique et le détroit d'Ormuz est évidemment un motif important de la présence militaire américaine dans la région. Pendant l'épisode dit de la « guerre des tankers » au cours du conflit entre l'Iran et l'Irak, la marine américaine avait assuré pendant plusieurs semaines la sécurisation directe du trafic : les cargos traversaient le Golfe et passaient le détroit d'Ormuz en convois, escortés par des bâtiments de la Navy. Au plan des moyens, l'Iran est le seul pays de la région à pouvoir perturber gravement et durablement le trafic pétrolier. Au plan politique et stratégique toutefois, un tel scénario est hautement improbable : non seulement on ne voit pas l'Iran s'engager dans une confrontation militaire directe avec les Etats-Unis, mais surtout le pays est extrêmement dépendant de ses revenus pétroliers.

Le détroit de Malacca, qui relie l'Océan Indien à la Mer de Chine méridionale et au Pacifique, est l'autre grand point de passage stratégique. Plus de 10 millions de barils y transitent quotidiennement – dont une part importante a passé auparavant par Ormuz. Le trafic pétrolier, en provenance pour l'essentiel du Moyen-Orient, est à destination des économies asiatiques. L'indisponibilité du détroit de Malacca entraînerait un choc important sur le trafic pétrolier mondial. On estime que l'adoption de voies alternatives occasionnerait une augmentation des distances parcourues pour la moitié de la flotte mondiale de tankers, générant une augmentation substantielle du taux d'utilisation des capacités et des cours mondiaux du fret.

On assiste depuis plusieurs années à une croissance régulière du nombre d'actes de pirateries dans le détroit ; cette tendance se conjugue avec le risque terroriste en Asie du sud-est pour faire de la sécurité du trafic maritime une préoccupation majeure des Etats riverains – la Malaisie, l'Indonésie et Singapour – mais aussi des Etats-Unis²³. En mars 2004, le commandant du U.S. Pacific Command (PACOM) annonçait au Congrès le lancement de l'Initiative Régionale de Sécurité Maritime (RMSI), qui est une offre de partenariat faite aux pays de la région pour les aider à identifier et combattre les menaces pesant sur le trafic maritime²⁴. L'initiative américaine a été mal reçue par l'Indonésie et la Malaisie, qui y voient une atteinte potentielle à leur souveraineté²⁵.

²³ Voir *The Economist*, « Going for the jugular », 12 juin 2004, p. 53-54.

²⁴ Voir le site du PACOM à l'adresse : <<http://www.pacom.mil/rmsi/>> (consulté le 16 juin 2004).

²⁵ Voir « US plan to guard Strait of Malacca not welcome », *Financial Times*, 6 avril 2004, p. 4.

2. La sécurisation de l'Arabie Saoudite

a. L'Arabie Saoudite et la sécurité pétrolière mondiale

Pour des raisons de sécurité énergétique que l'on pourrait dire pures, les Etats-Unis ne peuvent pas se permettre une réduction importante et durable des exportations saoudiennes. Les conséquences macroéconomiques, pour les Etats-Unis et pour le monde, seraient immenses²⁶. Rappelons que le risque n'est pas que les exportations saoudiennes vers les Etats-Unis chutent brutalement mais que, en raison d'une chute de la production saoudienne, le prix mondial du pétrole n'explode. Le point décisif, pour saisir l'importance de l'Arabie Saoudite, est de comprendre le rôle très particulier de « producteur en dernier recours » que joue ce pays depuis les années 1980. Parce que les Saoudiens entretiennent des capacités de production excédentaires, ils sont les seuls à pouvoir augmenter rapidement leur production dans des proportions significatives, en tout cas suffisantes pour avoir une influence directe sur les prix. Ces capacités excédentaires, dont la mise en production s'apparente exactement, du point de vue de l'effet sur le marché pétrolier, au pompage dans un stock stratégique, sont la dernière « ligne de défense » du système pétrolier mondial avant l'utilisation des (vraies) réserves stratégiques.

Il existe un nombre limité d'infrastructures clés dont l'indisponibilité partielle ou totale aurait un impact énorme sur les exportations du pays. Citons notamment les complexes portuaires de Ras Tanura, Al Juaymah et Yambu, les principaux pipelines les desservant, les stations de pompage qui assurent le déplacement de l'huile dans les pipes, et enfin les usines de traitement du brut. L'essentiel des infrastructures stratégiques sont situées dans un périmètre relativement restreint à l'est du pays, sur la côte du Golfe arabo-persique.

b. La menace militaire extérieure

Il y a trois dimensions à la sécurisation du potentiel pétrolier de l'Arabie Saoudite : la protection contre une agression militaire par une puissance extérieure, la protection contre le risque terroriste sur les installations pétrolières, et la protection contre les risques associés à des troubles civils graves. La création de la Rapid Deployment Force à la fin des années 1970, puis du U.S. Central Command (CENTCOM) au début des années 1980, avaient pour objectif principal de dissuader et le cas échéant de repousser toute avancée soviétique en direction du Golfe²⁷. Mais la garantie du « libre écoulement » du pétrole de la région vers le marché mondial était explicitement intégré à la mission de CENTCOM dès l'origine – les deux objectifs

²⁶ Voir *The Economist*, "Saudi Arabia and oil : What if?", 29 mai 2004.

²⁷ Voir Jed C. Snyder, *Defending the Fringe. NATO, the Mediterranean, and the Persian Gulf*. SAIS Papers in International Affairs No. 111. Westview Press, 1987, pp. 117 sq.

n'étant pas déconnectés l'un de l'autre. La capacité à projeter rapidement et massivement des forces dans le Golfe arabo-persique était bien un corollaire de l'orientation libérale donnée à la politique pétrolière américaine par l'administration Reagan : le choix du recours au marché s'accompagne de politiques de sécurisation, y compris militaire, du marché pétrolier mondial.

La « sanctuarisation » de l'Arabie Saoudite a perduré, mais la menace principale a évolué avec le contexte stratégique mondial et régional : soviétique dans l'esprit des stratèges américains ayant élaboré la « doctrine Carter », elle est devenue iranienne avec la révolution islamique, puis irakienne. La guerre du Golfe de 1991, les dix années de présence militaire américaine sur le sol saoudien, et dans une certaine mesure le renversement de Saddam Hussein en 2003, témoignent de la disposition des Etats-Unis à protéger l'Arabie Saoudite contre toute menace militaire extérieure. La menace irakienne a été éliminée et l'Iran n'a certainement pas les moyens de projeter massivement des forces à travers le Golfe persique, encore moins d'y affronter les forces américaines. Néanmoins la protection de l'Arabie Saoudite reste au cœur de la planification militaire américaine régionale²⁸. Est-il nécessaire de préciser qu'une attaque non-conventionnelle sur l'est de l'Arabie Saoudite aurait un effet dévastateur sur les infrastructures pétrolières ? La menace irakienne a disparu ; mais la focalisation des Etats-Unis sur le programme nucléaire iranien a certainement comme motivation, en plus de la sécurité d'Israël, celle de l'Arabie Saoudite.

c. Le risque terroriste et la déstabilisation du pays

Les attentats de mai 2003 contre les Occidentaux travaillant dans l'industrie pétrolière saoudienne ont révélé l'acuité du risque terroriste sur la sécurité énergétique mondiale. L'investissement direct ou indirect des Etats-Unis dans la protection des infrastructures saoudiennes contre la menace terroriste est évidemment difficile à étayer, mais il est probable. Il peut prendre des formes variées et complémentaires, du partage de renseignement au conseil et à la formation, jusqu'à la mise à disposition d'unités spécialisées. Pour l'heure, aucune action terroriste n'a réussi à porter atteinte aux infrastructures de production et d'exportations. En revanche, il existe un risque réel de départ massif des travailleurs étrangers qui pourrait avoir un impact négatif important sur la capacité de Saudi Aramco à maintenir, mais surtout à augmenter, ses capacités de production.

Au-delà des cibles pétrolières, les groupes islamistes cherchent certainement à provoquer des troubles internes graves, pouvant aller jusqu'à la chute du régime et la guerre civile. Quelle pourrait être la réaction américaine si une crise grave survenait ? On estime généralement qu'une action militaire extérieure serait impuissante²⁹. Mais

²⁸ Pour une description de différents scénarios d'attaque contre l'Arabie Saoudite, voir R. Sokolsky et I. Lesser, "Threats to Western Energy Supplies: Scenarios and Implications", Washington : Rand Corporation, 2000, pp. 9 *sq.*

²⁹ Voir R. Sokolsky et I. Lesser, *op cit*, p. 27.

face à la perspective d'une indisponibilité complète et durable du pétrole saoudien, la décision américaine de tenter une opération de grande envergure soit pour rétablir le régime déchu, soit pour contraindre le nouveau, soit pour isoler le secteur pétrolier des événements politiques en cours, serait prise en comparant des coûts et des risques : peut-on être certain que les Etats-Unis choisiraient l'abstention ?

3. Internationaliser la sécurisation militaire du marché pétrolier ?

La dimension militaire de la sécurisation du marché pétrolier mondial est sans doute celle où les Etats-Unis supportent la part la plus forte des coûts de production du « bien collectif mondial ». La sécurisation militaire du marché pétrolier peut-elle, et doit-elle, être internationalisée ? Cette question soulève deux problèmes impliquant des acteurs différents : les pays européens d'une part, la Chine d'autre part.

a. L'Europe et la sécurisation du Moyen-Orient

Il est souvent mentionné que l'Europe « dépend » davantage du pétrole du Golfe que les Etats-Unis et qu'à ce titre il serait équitable et il pourrait être dans son intérêt de prendre une part plus active à la sécurisation des pays et des voies d'exportation de la région. Comme nous l'avons montré, l'idée d'une plus forte « dépendance » européenne à l'égard du Golfe n'est pas pertinente dans un marché intégré mondialement. Néanmoins, il est vrai que les consommateurs européens, comme d'ailleurs les Japonais, bénéficient gratuitement de l'effort de sécurisation du marché assuré par les Etats-Unis.

Le problème de la capacité des pays européens à prendre part à cet effort est extérieur au sujet de cet essai et aux compétences de son auteur. Mais se pose également la question de l'opportunité de s'engager dans cette voie. Il n'existe aucun signe de désengagement américain par rapport à cette mission, au contraire³⁰. Dans ces conditions, la position de « passager clandestin » est économiquement rationnelle. Certes, les intérêts des pays européens au Moyen-Orient ne se limitent pas au pétrole ; mais si l'on s'en tient strictement au problème de la sécurité énergétique, l'Europe ne gagnerait rien à pouvoir projeter massivement des forces dans le Golfe arabo-persique.

Notons qu'entre le « *free riding* » pur et la coopération directe avec les Etats-Unis sur le plan militaire, il existe la solution de partager les coûts de la sécurisation sans y prendre part directement. C'est ce qui s'est passé lors de la guerre du Golfe de 1991, où les Etats-Unis ont « facturé » la prestation à l'Allemagne, au Japon, et aux pays du Golfe eux-mêmes.

³⁰ Même si certains pensent qu'elle est inutile et même contre-productive : voir Jerry Taylor, "Oil Is No Reason to Stay in the Persian Gulf", Cato Institute, 27 août 1998. <<http://www.cato.org>>.

b. Les Etats-Unis et la Chine : conflit ou coopération ?

La possible rivalité entre les Etats-Unis et la Chine pour « l'accès » au pétrole du Moyen-Orient est un faux problème. La forte croissance de la demande chinoise aura deux conséquences : d'une part elle induira une forte incitation pour les pays du Golfe à investir dans l'extension de leurs capacités de production au cours des décennies à venir ; d'autre part, toutes choses égales par ailleurs, elle entraînera une hausse du prix mondial. Mais il n'existe pas de scénario crédible où la demande chinoise se traduirait par des contraintes physiques sur les approvisionnements américains. On pourrait même affirmer que la croissance de la dépendance de la Chine à l'égard du marché pétrolier mondial tend à aligner les intérêts stratégiques chinois et américains vis-à-vis du Moyen-Orient.

La véritable question est celle de la contribution chinoise à la sécurisation du marché, qui se pose dans les mêmes termes que pour l'Europe. Futur gros consommateur de pétrole et grande puissance asiatique, la Chine pourrait un jour estimer qu'il est de son intérêt de contribuer directement à la sécurisation militaire du Moyen-Orient, ainsi qu'à la sécurisation du « couloir pétrolier » qui relie le Golfe aux marchés asiatiques. La véritable concurrence avec les Etats-Unis pourrait donc se situer au niveau de l'exercice de la fonction de sécurisation. Mais il n'y a pas ici de nécessité conduisant au conflit : si la Chine acquière réellement les capacités maritimes nécessaires à la sécurisation du trafic pétrolier en Asie, une forme de coopération avec les Etats-Unis deviendrait techniquement possible. Savoir si elle sera politiquement envisageable sort du champ de cet essai.